PÈLERINAGE EN TERRE SAINTE

Jérusalem chrétienne et insolite
À la rencontre de nos frères de Terre Sainte

Du lundi 13 avril au mercredi 22 avril 2020
(10 jours / 9 nuits)

ORDRE DU SAINT SÉPULCRE - PROVINCE AQUITAINE
PÈLERINAGE ACCOMPAGNÉ PAR
MONSEIGNEUR MARC AILLET, ÉVÊQUE DE BAYONNE.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Site d'inscription Venio en ligne :
https://stsepulcrebordeaux2020-israel.venio.fr/fr

ORDRE DU SAINT SÉPULCRE - PROVINCE D'AQUITAINE
M. SANS ETIENNE
23 rue de Tichené - 64990 Saint Pierre d'Irube
Tél : 06.47.93.62.62
E-mail : emc.sans@orange.fr

terralto voyages

Jour 1 : Lundi 13 avril 2020

Départ pour Israël

- Accueil et assistance à l'enregistrement à l'aéroport de **Bordeaux.**
- **Bordeaux / Tel Aviv** sur vols réguliers Turkish Airlines via Istanbul (horaires à ce jour : 12h05-16h50 / 17h55-20h05).
- Repas à bord.
- Accueil à votre arrivée par votre guide.
- Départ en autocar vers **Jérusalem.**
- Nuit - **Jérusalem.**

Jour 2 : Mardi 14 avril 2020

L'incarnation du Christ

- Petit déjeuner - Hébergement.
- Départ en autocar vers **Hérodion.**
- **Herodion :** Palais et tombe d'Hérode le Grand, du temps de Jésus, sur une colline artificielle excavée.
- Reprise de l'autocar vers **Beit Jala.**
- **Messe au séminaire de Beit Jala** *(sous réserve).*
- Déjeuner / **rencontre** *(sous réserve)* - **Beit Jala.**

- Reprise de l'autocar vers **Bethléem.** L'ancienne Ephrata dans le désert de Juda. "La Maison du Pain".
- **Rencontre chez les Sœurs de l'Emmanuel** *(sous réserve).*
- **Basilique de la Nativité :** Grotte orthodoxe du Mystère de l'Incarnation près de l'église catholique Sainte-Catherine.
- **Rencontre avec Vera Baboun** *(sous réserve).*
- Retour à l'hébergement.
- Dîner et nuit - **Jérusalem.**

Jour 3 : Mercredi 15 avril 2020

La Construction de la cité

- Petit déjeuner - Hébergement.
- **Ophel/Antique Cité de David :** Antique acropole cananéenne sur la colline fortifiée par Ezéchias au sud du Mont du Temple.
- **Piscine de Siloé :** Lieu présumé de la guérison par Jésus de l'aveugle de naissance, mendiant près du bassin.
- Déjeuner - **Jérusalem.**

- **Tunnel du Kotel (mur occidental) : Promenade souterraine** de 500 m creusée le long des soubassements du Temple d'Hérode jusqu'à l'Antonia.
- **Kotel :** Mur occidental («des lamentations»), seul vestige du second Temple accessible aux Juifs.
- **École Biblique et Archéologique Française de Jérusalem : Rencontre** *(sous réserve)* avec la Congrégation des Pères Dominicains de l'Ordre des Prêcheurs, installés depuis 1890. Origine de la Bible de Jérusalem, église du Ve siècle pour les reliques du martyr Étienne.
- **Messe.**
- Son et lumière devant la Cité de David.
- Retour à l'hébergement.
- Dîner et nuit - **Jérusalem.**

Jour 4 : Jeudi 16 avril 2020

La Tentation du Christ

- Petit déjeuner - Hébergement.
- Transfert en autocar vers **Jéricho.**
- **Jéricho.** Ville la plus basse du monde (à -250 m), au carrefour de l'Ancien et du Nouveau Testament.
- Arrêt au **Wadi Qelt** : Sentier vers le monastère orthodoxe **Saint-Georges de Koziba** dans la vallée du Wadi Qelt entre Jéricho et Jérusalem.
- Montée en téléphérique au **Mont de la Quarantaine.**
- Déjeuner - **Mont de la Tentation** *(sous réserve).*

- **Mont de la Quarantaine (monastère) :** Évocation orthodoxe des tentations de Jésus durant 40 jours (cénobitisme du premier siècle).
- **Messe.**
- Retour à **Jérusalem.**
- Dîner à l'hébergement.
- **Rencontre avec le Père Luc Pareydt, conseiller général de France à Jérusalem** *(sous réserve).*
- Nuit - **Jérusalem.**

Jour 5 : Vendredi 17 avril 2020

La destruction de Jérusalem

- Petit déjeuner - Hébergement.
- Promenade dans le **quartier juif,** avec **la Maison Brûlée,** collections d'anciens objets datant de la période du Second Temple.
- Visite du **Patriarcat Latin pour la remise des coquilles.**
- **Rencontre avec le Patriarche ou son auxiliaire** *(sous réserve).*
- **Messe.**
- Déjeuner - **Jérusalem**.

- Temps libre.
- *Possibilité d'assister à l'entrée en shabbat au Mur des Lamentations.*
- Dîner à l'hébergement.
- **Rencontre avec le Père David Neuhaus** *(réservée par vos soins).*
- Nuit - **Jérusalem.**

Jour 6 : Samedi 18 avril 2020

La Passion du Christ

- Petit déjeuner - Hébergement.
- **Mont des Oliviers : Panorama** sur les Splendeur de Jérusalem pour mieux saisir la complexité et l'intelligence de la Cité Sainte.
- **Eleona - Grotte du Pater Noster :** Eleona et Carmel (territoire français) pour relire le «Notre Père», la prière de l'Église *(l'église est fermée à ce jour pour travaux de rénovation).*
- **Dominus Flevit :** Église franciscaine pour évoquer les larmes et lamentations de Jésus sur la Cité Sainte.
- **Messe.**
- **Gethsémani / Basilique des Nations :** Église franciscaine pour évoquer la prière de Jésus durant son agonie, avant l'arrestation. Découverte du tombeau de la Vierge.
- **Romittagio :** Ermitage franciscain pour un temps de prière au milieu des oliviers.
- Déjeuner - **Ecce Homo** (sous réserve).
- **Via Dolorosa :** Chemin de croix traditionnel dans la vieille ville, jusqu'à la Basilique du Saint Sépulcre.
- **Saint Sépulcre :** Lieu Saint de la mort (Golgotha et tombeau) et de la Résurrection (Anastasis) du Christ.
- Retour à l'hébergement.
- Dîner et nuit - **Jérusalem.**

Jour 7 : Dimanche 19 avril 2020

La Palestine

- Petit déjeuner - Hébergement.
- Transfert en autocar vers la capitale de la **Palestine.**
- **Rencontre** à **Ramallah** avec l'école patriarcale **Al Ahliyya** **(sous réserve et avec l'accord du consulat général de Jérusalem).**
- **Messe à la Paroisse de la Sainte Famille** *(sous réserve).*
- Déjeuner - **Taybeh.**

- **Taybeh (Ephraïm) : Rencontre** *(sous réserve)* avec la Communauté chrétienne du seul village entièrement chrétien de Palestine, refuge de Jésus et de Charles de Foucauld.
- Retour à l'hébergement.
- Dîner et nuit - **Jérusalem.**

Jour 8 : Lundi 20 avril 2020

Le peuple de Dieu

- Petit déjeuner - Hébergement.
- **Musées d'Israël (3 musées - 1 au choix) : Maquette** de Jérusalem (attention particulière à porter sur la belle maquette du second Temple, du temps de Jésus), **Musée archéologique** et reproduction des manuscrits de Qumran au **Sanctuaire du Livre**.
- **Yad Vashem :** Mémorial et musée de la Shoah, évocation de la tradition juive ancienne et contemporaine.
- Déjeuner - **Yad Vashem.**

- Route pour **Eïn Karem :** Crypte avec puits de la Visitation et patrie présumée de Jean-Baptiste (2 églises dédiées).
- **Messe.**
- Retour à **Jérusalem.**
- Visite de **l'hôpital Saint-Louis de Jérusalem.**
- Visite **du Centre pour enfants** soutenu par **l'Ordre Équestre du Saint Sépulcre de Jérusalem** *(sous réserve).*
- **Rencontre avec le Père Rafic Nahara, vicaire du patriarcat latin des catholiques d'expression hébraïque** *(sous réserve).*
- Dîner et nuit - **Jérusalem.**

Jour 9 : Mardi 21 avril 2020

Les protecteurs des lieux Saints

- Petit déjeuner - Hébergement.
- **Messe matinale au Saint Sépulcre.**
- Deuxième visite du **Saint Sépulcre.**
- **Musée des franciscains ou Terra Sancta Museum** est un musée archéologique situé sur la Via Dolorosa.
- Déjeuner - **Jérusalem.**

- **Abou Gosh / Abbaye Sainte Marie de la Résurrection : - Rencontre** *(sous réserve)* avec la Congrégation des Bénédictin(e)s, et évocation des pèlerins d'Emmaüs (territoire français).
- **Rencontre avec Marie Armelle Beaulieu** *(sous réserve).*
- Retour à l'hébergement.
- Dîner et nuit - **Jérusalem.**

Jour 10 : Mercredi 22 avril 2020

Repartir en témoin d'Espérance

- Petit déjeuner - Hébergement.
- Transfert à l'aéroport de **Tel Aviv**.
- Assistance à l'enregistrement.
- **Tel Aviv / Bordeaux** sur vols réguliers Turkish Airlines via Istanbul (horaires à ce jour : 09h55-12h20 / 14h20-17h05).

Programme sujet à modifications en fonction des impératifs locaux.

CONDITIONS

PRIX PAR PERSONNE *basé sur un taux de change de 1€ = 1.114$ / 1 $ = 0.898€ - Établis le 27 mai 2019*

pour un groupe minimum de : 50 participants

Prix TTC sous réserve de modification (*) 2 080,00 €

Dont 193.54€ de Taxes aéroport et surcharge carburant (**) et 69 % concerné par le cours des changes

**Ces prix ont été établis de bonne foi sur la base des tarifs connus à la date ci-dessus mentionnée et seront revus au moment de la confirmation en fonction des disponibilités. Ils peuvent être réajustés au plus tard 21 jours avant le départ en fonction de l'effectif, des taxes locales, de l'évolution du prix des entrées, du taux d'euros par rapport aux monnaies d'achat des prestations le cas échéant.*

(**) Les taxes d'aéroport sont susceptibles de modification jusqu'à l'émission des billets d'avion.

FORMALITÉS POUR LES FRANÇAIS

Passeport valable + 6 mois après la date de retour soit jusqu'au **23 octobre 2020.**

Autres nationalités se renseigner auprès du consulat

CE PRIX COMPREND :

Transport

- L'assistance à l'aéroport de Bordeaux le jour du départ.
- **Bordeaux / Tel Aviv/ Bordeaux**, sur vols réguliers Turkish Airlines via Istanbul en classe économique.
- Les surcharges carburant et les taxes aéroport (193.54€) révisables jusqu'à l'émission des billets d'avion.
- Les services d'un autocar de tourisme pour les transferts et visites.
- Le téléphérique au Mont de la Tentation (aller / retour).

Hébergement et repas

- Le logement en chambre à 2 personnes en hôtel 5 étoiles normes locale à Jérusalem proche de la Porte de Damas.
- La pension complète durant tout le voyage du petit déjeuner du jour 2 au petit déjeuner du jour 10.
- Les pourboires aux hébergements et aux restaurants.
- Le logement du guide et du chauffeur.

Visites et marches

- Les entrées dans les sites mentionnés au programme : Hérodion, cité de David, Piscine de Siloé, Tunnel du Kotel, Maison Brûlée, Musées d'Israël, Musée des franciscains, Son et lumière à la Cité de David.
- **Les services d'un guide-accompagnateur francophone pendant toute la durée du séjour.**
- **Les oreillettes (micro /audio)**

Assurances

- L'assurance Annulation / Bagages / Interruption de séjour / Responsabilité Civile : Contrat Mutuaide N° 5075.
- L'Assistance-Rapatriement, frais médicaux : Mutuaide. N° 3935.

Pourboires

- Les pourboires au guide.
- Les pourboires au chauffeur.

Dons

- Les dons pour les rencontres (12 rencontres à ce jour).

terralto voyages

IM078110036 - Garant APST
Membre du SNAV et de l'ANDDP

IL NE COMPREND PAS

- Les pré post-acheminements à l'aéroport de départ et de retour.
- La chambre individuelle : **830€ / personne** (maximum 10% de l'effectif du groupe : au-delà sous réserve de disponibilité et supplément supérieur).
- Les entrées complémentaires.
- Les offrandes (à titre indicatif 20 € / messe).
- **Carnet de voyage pour les participants**
- 1 Magnificat Terre Sainte, 1 carte et 1 livret Terralto, 1 chèche et 2 étiquettes bagages
- Les boissons, les extras et tous les frais personnels.
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans "ces prix comprennent"

En cas de litiges (litiges après-vente liés aux voyages à forfait, aux transports secs des passagers, à l'hébergement et à l'accueil aéroportuaire) le participant a de la possibilité d'avoir recours à la médiation du MTV : "Après avoir saisi le service réclamation de Terralto, et à défaut de réponses satisfaisante dans un délai de 60 jours, le client peut saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et les modalités de saisine sont disponibles sur son site : www.mtv.travel"

ANNULATION DU FAIT DU PARTICIPANT

Toute annulation donne lieu à des frais :

Date d'annulation	Frais d'annulation
de 60 jours	90 €
Entre 60 et 46 jrs	15 % du prix total
Entre 45 et 21 jrs	30 % du prix total
Entre 20 et 15 jrs	50 % du prix total
Entre 14 et 8 jrs	75 % du prix total
Moins de 8 jrs	100 % du prix total

CES FRAIS SONT REMBOURSABLES SOUS RÉSERVE DE SOUSCRIPTION À L'ASSURANCE ANNULATION

dans les conditions précisés sur le dépliant (*) fourni par l'assureur (**).

Pour faire valoir le remboursement, toute annulation individuelle doit être signalée immédiatement à l'assurance et à TERRALTO par lettre recommandée ou mail avec accusé réception. La date de réception est retenue en cas de litige. Les frais d'annulation, tels que définis ci-dessus, seront facturés par TERRALTO au participant. Ils devront être acquittés par le participant pour que celui-ci puisse faire valoir ses droits au remboursement par la compagnie d'assurance.

L'assurance applique une franchise de 100 €.

(*) l'assurance peut être proposée systématiquement ou de façon optionnelle (voir dans les conditions de vente « ces prix comprennent »).

(**) Les garanties couvertes par la compagnie d'assurance sont rappelées dans le dépliant remis aux participants sur simple demande. Les frais de visa ne sont pas remboursables.

Informations règlementaires aux participants

EN S'INSCRIVANT, LE CLIENT RECONNAIT :

1. AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS ET DU PRIX du voyage, des conditions d'annulation, des conditions particulières de vente de TERRALTO et des conditions générales (la loi). Avoir été informé des conditions d'annulation en cas de force majeure. À défaut de les avoir lu, **AVOIR ÉTÉ INFORMÉ QUE ces conditions sont disponibles** sur simple demande auprès de la personne chargée des inscriptions.

2. AVOIR ÉTÉ INFORMÉ SUR L'USAGE DE SES DONNEES et de son droit d'accès de rectification et effacement.

3. AVOIR ÉTÉ INVITÉ A SOUSCRIRE UNE ASSURANCE, ANNULATION, BAGAGES, INTERRUPTION DU VOYAGE ET RESPONSABILITE CIVILE pour prendre en charge des risques éventuels. Ce contrat peut soit :

- Être celui proposé par TERRALTO avec le voyage
- Être celui de sa Carte Bancaire
- Être proposé par tout assureur de sa connaissance.

À charge au participant de contrôler que les conditions de l'assurance et les exclusions et le cas échéant de souscrire de son côté, une assurance qui lui convienne. Les conditions détaillées de chacune de ces assurances proposées sont disponibles sur demande dans le livret Dispositions Générales d'Assurance et d'Assistance.

4. EN CAS DE SOUSCRIPTION, AVOIR REÇU LES DOCUMENTS D'INFORMATION (dit IPID exigé par la loi du 31 octobre 2018) SUR LES ASSURANCES ("assistance en cas de maladie, d'accident ou de décès" et "annulation, bagages, interruption du voyage et responsabilité civile"). Ces assurances peuvent être inclues dans le prix ou en option. **Merci de bien vérifier votre souscription à ces assurances** dans les options de votre inscription et/ou dans les conditions du voyage précisées dans la rubrique :**"CES PRIX COMPRENNENT :"**

5. AVOIR ÉTÉ AVERTI QU'EN CAS DE LITIGES (litiges après-ventes liées aux voyages à forfait, aux transports secs des passagers, à l'hébergement et à l'accueil aéroportuaire) **de la possibilité d'avoir recours à la médiation du Médiateur** du Tourisme et du Voyage: "Après avoir saisi le service réclamation de TERRALTO, et à défaut de réponses satisfaisante dans un délai de 60 jours, le client peut saisir le MTV , dont les coordonnées et les modalités de saisine sont disponibles sur son site : www.mtv.travel".

Délai de rétractation en cas de souscription d'une assurance :

La loi Hamon promulguée le 17 Mars 2014, crée de nouvelles obligations pour encadrer la vente de produits d'assurance voyage. Les obligations fixées par cette nouvelle loi sont principalement précisées dans les articles L112-2 et L112-10 du Code des Assurances. Nous vous invitons à vérifier que vous n'êtes pas déjà bénéficiaire d'une garantie couvrant l'un des risques garantis par le nouveau contrat.

Si tel est le cas, vous bénéficiez d'un droit de renonciation à ce contrat pendant un délai de 14 jours calendaires, à compter de sa conclusion, sans frais ni pénalités, si toutes les conditions suivantes sont remplies :

- vous avez souscrit ce contrat à des fins non professionnelles ;
- ce contrat vient en complément de l'achat d'un bien ou d'un service vendu par un fournisseur ;
- vous justifiez que vous êtes déjà couvert pour l'un des risques garantis par ce nouveau contrat ;
- le contrat auquel vous souhaitez renoncer n'est pas intégralement exécuté ;
- vous n'avez déclaré aucun sinistre garanti par ce contrat.

Dans cette situation, vous pouvez exercer votre droit à renoncer à ce contrat, par lettre ou tout autre support durable, adressé à l'agence de voyage ou à l'assureur du nouveau contrat, accompagné d'un document justifiant que vous bénéficiez déjà d'une garantie pour l'un des risques garantis par le nouveau contrat. L'assureur est tenu de vous rembourser la prime payée, dans un délai de trente jours à compter de votre renonciation.

Si vous souhaitez renoncer à votre contrat mais que vous ne remplissez pas l'ensemble des conditions ci-dessus, vérifiez les modalités de renonciation prévues dans votre contrat.

RÈGLEMENT GÉNÉRAL EUROPÉEN SUR LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES (25 MAI 2018) :

LES DONNÉES TRANSMISES PAR LE PARTICIPANT ONT POUR SEULES FINALITÉS :

- De permettre la bonne réalisation des prestations : Gestion administrative, émission des billets, le cas échéant obtention des visas, mise en place des assurances, préparation de la répartition en chambre, déclaration de police requise dans les pays visités, le cas échéant préparation des menus avec régime, gestion des déplacements pour d'éventuelles personnes à mobilité réduite, participation à des activités proposées (conférences, visites, animations, activités ludiques,…).
- Dans ce cadre, elles pourront être transmises partiellement ou en totalité à nos partenaires (compagnies aériennes, hôtels, restaurant, agences de tourisme locales dans les pays d'accueil, ou tout autre prestataire participant à la bonne réalisation des prestations commandées).
- De communiquer d'éventuelles offres proposées par TERRALTO

TERRALTO NE TRANSMETS PAS LES DONNÉES DE SES CLIENTS À DES TIERS À DES FINS COMMERCIALES.

VOUS POUVEZ DEMANDER L'ACCÈS À VOS DONÉES POUR :

- Contrôler
- Demander leur rectification ou effacement
- Choisir d'en limiter l'usage sous réserve qu'il ne s'agisse pas d'informations qui conditionnent l'application de votre contrat ou d'informations que la loi impose de conserver (informations comptables…)

POUR EXERCER VOS DROITS , VOUS POUVEZ :

- Accéder à votre dossier en allant sur www.venio.fr/
- Écrire à TERRALTO - 36 rue des Etats Généraux - 78000 VERSAILLES

BULLETIN

PÈLERINAGE EN TERRE SAINTE DU LUNDI 13 AU MERCREDI 22 AVRIL 2020

Inscription en ligne : https://stsepulcrebordeaux2020-israel.venio.fr/fr

OU Bulletin à retourner au plus tôt et avant le mardi 10 décembre 2019 à : Ordre du Saint Sépulcre - Province d'Aquitaine

À l'attention de Monsieur SANS Etienne - 23 rue de Tichené - 64990 Saint Pierre d'Irube

accompagné de votre chèque d'acompte de 650€ par personne + suppléments éventuels* à l'ordre de TERRALTO VOYAGES

+ 1 copie du passeport valide jusqu'au **22 octobre 2020** minimum et éventuel visa

1er Nom (figurant sur le passeport) : _____ date de naissance : ____/____/_____

2nd Nom (figurant sur le passeport) : _____ date de naissance : ____/____/_____

Adresse : _____

Code postal : _____Ville : _____

Tél. _____ Mobile : _____ Mail : _____

☐ Je choisis la chambre individuelle avec le supplément de 830€ ou ☐ je partage ma chambre avec _____

Personne à contacter en cas d'urgence - nom et prénom : _____ Tél. _____

S'inscrive(-nt) et verse(-nt) :

un acompte de : 650€ x ____ personne(s)

+ supplément chambre individuelle : 830€ x ____ personne(s)

SOIT UN TOTAL DE : _____ €

Je reconnais avoir pris connaissance de la page jointe « informations réglementaires aux participants » et des conditions du voyage.

J'accepte de recevoir, de la part de l'organisateur Terralto, des informations sur d'autres événements.
Dans le cas contraire, merci de cocher : ☐ je refuse de recevoir des informations de la part de l'organisateur.
L'organisateur s'engage à ne pas transmettre mes coordonnées à des tiers partenaires pour un usage autre que la préparation du voyage.

Fait à _____ le ____/____/_____

Signature :